



Assemblée générale

Distr. générale
26 septembre 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 127 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007

Bureau des Nations Unies pour les partenariats

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur le Bureau des Nations Unies pour les partenariats (A/62/220). À cette occasion, il s'est entretenu avec des représentants du Secrétaire général qui lui ont fourni des informations complémentaires.

2. Le Comité consultatif rappelle que le Fonds des Nations Unies pour la démocratie (FNUD) a été créé en 2005 par le Secrétaire général et que sa gestion et son administration ont été confiées au Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI). Par la suite, le Bureau des Nations Unies pour les partenariats a été chargé d'assurer la gestion du FNUPI et du FNUD et de fournir des services consultatifs en matière de partenariats au système des Nations Unies et aux acteurs étatiques et non étatiques (voir A/62/220, par. 1, 2 et 5). On trouvera aux annexes I et II du rapport du Secrétaire général des informations sur les projets financés, au 31 décembre 2006, par le FNUPI et le FNUD, par secteur de programme. Le Comité a obtenu, à sa demande, des renseignements à jour du FNUPI sur l'état des virements et l'état d'avancement des projets, qui figurent aux annexes I et II du présent rapport.

3. Le Comité consultatif note que la Fondation pour les Nations Unies, entre 1998, l'année de sa création, et 2006, a alloué au FNUPI un montant total de 994,4 millions de dollars pour 400 projets exécutés par 39 organismes des Nations Unies dans 123 pays, dans des domaines tels que la santé des enfants, les femmes et la population, l'environnement et la paix, la sécurité et les droits fondamentaux; à compter de 2000, des projets ont été exécutés dans le cadre général des objectifs du Millénaire pour le développement. Sur le montant cité plus haut, une somme de 561 millions de dollars a été versée par d'autres donateurs. Un montant supplémentaire de 335 millions de dollars a été fourni par des organismes d'exécution (voir A/62/220/par. 7). **À cet égard, le Comité note avec satisfaction qu'en plus de la donation de 1 milliard de dollars annoncée par Robert E. (Ted) Turner, la Fondation pour les Nations Unies se consacre à l'heure actuelle à une deuxième phase, qui devrait rapporter 1 milliard de dollars supplémentaire**



provenant d'autres partenaires à l'appui des causes que défend l'ONU (voir A/62/220, par. 98).

4. Le FNUD est devenu pleinement opérationnel en 2006 et est maintenant incorporé, pour la première fois, dans le rapport du Bureau des Nations Unies pour les partenariats. En 2006, un montant total de 36 millions de dollars a été approuvé pour 125 projets dans quelque 80 pays, l'accent étant mis sur la promotion des droits civils et politiques, l'éducation des électeurs, le renforcement des capacités des partis politiques et l'accroissement de la participation des femmes à la vie politique (voir A/62/220, par. 4). Le Comité consultatif a été informé, à sa demande, que deux des 125 projets approuvés avaient été supprimés. Il note que le FNUPI utilise maintenant un système de soumission en ligne pour les projets qui facilite l'accès aux organisations de la société civile (voir A/62/220, par. 42).

5. Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats s'attache à constituer un portail entre le système des Nations Unies et le secteur privé, les fondations et la société civile. Les activités de constitution de partenariats entreprises par le Bureau, conformément au mandat figurant dans le document final du Sommet mondial de 2005, visent à faire connaître au public les activités de l'Organisation et à mobiliser de nouveaux partenaires pour les Nations Unies. Le Bureau a reçu en 2006 quelque 500 demandes de renseignements de partenaires éventuels (voir A/62/220, par. 5 et 54 à 58).

6. Le Comité consultatif rappelle que dans son rapport A/57/7/Add.6 (par. 6 et 7), il a fait des observations sur la gestion, le contrôle et l'évaluation des projets par le FNUPI. Il a estimé que le processus de contrôle et d'évaluation des projets paraissait onéreux et a suggéré que le FNUPI s'attache davantage à mesurer l'impact des objectifs des projets et fournisse des preuves de progrès dans son prochain rapport. À cet égard, le Comité prend note des efforts faits par le FNUPI pour améliorer les modalités de gestion et de simplification, y compris les nouvelles directives pour le programme promulguées en mars 2005 (voir A/61/189, par. 68 et 69), l'adoption de la budgétisation axée sur les résultats et la publication de rapports sur l'exécution du budget depuis 2003 (voir A/59/170, par. 61), la publication du Manuel sur le budget et les finances en octobre 2002 (voir A/58/173, par. 67), et la suite donnée aux observations du Comité des commissaires aux comptes (voir A/60/327, par. 55). **À cet égard, le Comité se félicite que le rapport du Secrétaire général contienne un chapitre sur les enseignements tirés de l'expérience (A/62/220, par. 88 à 97), et note en particulier l'accent mis sur la simplification de l'administration et de la gestion des dons et sur l'obligation de rendre des comptes.**

7. Le Comité consultatif note également que le FNUD élabore actuellement sa propre stratégie de contrôle et d'évaluation en tirant parti de l'expérience du FNUPI et du PNUD, et qu'il réserve 10 % de chaque donation à l'évaluation (voir A/62/220, par. 44). Le Fonds se propose également de mettre en place des procédures simplifiées pour faciliter les évaluations approfondies des projets à l'échelon national (voir A/62/220, par. 92). **Le Comité attend avec intérêt les progrès qui seront accomplis à cet égard par le FNUD et dont il sera fait état dans le prochain rapport.**

8. **Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale de prendre note du rapport du Secrétaire général.**

Annexe I

**Fondation pour les Nations Unies et Fonds des Nations Unies
pour les partenariats internationaux : état des virements, par
tranche, pour la période allant de mai 1998 au 21 septembre 2007**

(En dollars des États-Unis)

<i>Cycle de financement/ date de la réunion du Conseil d'administration de la Fondation</i>	<i>Nombre de projets</i>	<i>Dons/allocations de fonds approuvés par la Fondation (dépenses d'appui aux programmes incluses)</i>	<i>Demandes présentées par le Fonds à la Fondation</i>	<i>Dépôts auprès du Fonds</i>	<i>Fonds transférés aux partenaires d'exécution</i>
Première tranche/mai 1998	21	20 245 130	20 915 000	20 915 000	20 915 000
Deuxième tranche/septembre 1998	17	31 672 625	31 865 370	31 763 425	31 689 400
Troisième tranche/janvier 1999	25	32 169 469	31 888 305	31 906 919	31 775 644
Quatrième tranche/mai 1999	13	93 179 477	89 884 008	90 891 287	90 211 743
Cinquième tranche/novembre 1999	34	56 783 125	56 772 757	56 512 236	58 381 961
Sixième tranche/mars 2000	10	15 930 077	15 599 748	15 599 748	15 599 748
Septième tranche/juillet 2000	28	41 283 696	41 187 590	41 187 038	43 672 037
Huitième tranche/novembre 2000	13	16 598 687	16 022 597	16 022 597	16 570 957
Neuvième tranche/mars 2001	36	67 359 508	64 554 144	62 205 313	63 480 719
Dixième tranche/novembre 2001	17	34 087 955	31 744 620	31 483 914	32 313 897
Onzième tranche/juillet 2002	17	26 145 000	17 315 721	16 983 267	17 148 793
Douzième tranche/décembre 2002	3	1 920 000	1 820 000	1 820 000	1 820 000
Treizième tranche/juillet 2003	15	15 162 000	13 461 174	13 063 726	13 089 976
Quatorzième tranche/novembre 2003	14	32 748 673	30 107 877	29 994 738	29 976 900
Quinzième tranche/juin 2004	9	11 383 612	5 431 364	4 612 754	4 612 754
Seizième tranche/novembre 2004	10	43 855 000	38 122 853	37 476 803	37 476 803
Dix-septième tranche/juillet 2005	8	6 180 000	1 600 542	1 534 292	1 534 292
Dix-huitième tranche/novembre 2005	5	41 869 507	41 009 788	36 540 803	36 640 803
Dix-neuvième tranche/juillet 2006	1	525 000	525 000	525 000	525 000
Vingtième tranche/octobre 2006	2	176 770 000	139 209 690	139 209 670	139 209 670
Vingt et unième tranche/avril 2007	3	1 450 000	200 000		
Périodes intersessions/1999-2007	122	267 711 347	217 451 610	210 082 092	210 575 752
Total	423	1 035 029 888	906 689 758	890 330 621	897 221 849

Annexe II

**Fondation pour les Nations Unies et Fonds des Nations Unies pour
les partenariats internationaux : état d'avancement des projets,
par tranche, pour la période allant de mai 1998 au 21 septembre 2007,
établi sur la base des informations reçues au 31 août 2007**

(En dollars des États-Unis)

<i>Cycle de financement/date de réunion du Conseil d'administration de la Fondation</i>	<i>Nombre de projets</i>	<i>Dons/allocations de fonds approuvés par la Fondation</i>	<i>Projets approuvés par le Fonds/ la Fondation</i>	<i>Financement approuvé par le Fonds/ la Fondation</i>	<i>Dépenses signalées par les partenaires d'exécution</i>	<i>Taux d'exécution (pourcentage)</i>
Première tranche/mai 1998	21	19 232 874	19 232 874	19 869 250	18 835 378	98
Deuxième tranche/septembre 1998	17	30 088 994	30 088 994	30 104 930	29 618 843	98
Troisième tranche/janvier 1999	25	30 560 996	30 560 996	30 186 862	29 876 676	98
Quatrième tranche/mai 1999	13	88 520 503	88 520 503	85 701 156	85 480 255	97
Cinquième tranche/novembre 1999	34	53 943 969	53 943 969	55 462 863	52 949 063	98
Sixième tranche/mars 2000	10	15 133 573	15 133 573	14 819 760	14 108 241	93
Septième tranche/juillet 2000	28	39 219 511	39 219 511	41 488 435	37 391 249	95
Huitième tranche/novembre 2000	13	15 768 753	15 768 753	15 742 409	14 928 496	95
Neuvième tranche/mars 2001	36	63 991 533	63 991 533	60 306 683	60 480 389	95
Dixième tranche/novembre 2001	17	32 383 557	32 383 557	30 698 203	29 366 150	91
Onzième tranche/juillet 2002	17	24 837 750	23 650 250	16 291 353	13 139 510	53
Douzième tranche/décembre 2002	3	1 824 000	1 729 000	1 729 000	1 871 444	103
Treizième tranche/juillet 2003	15	14 403 900	14 403 900	12 435 477	10 720 176	74
Quatorzième tranche/novembre 2003	14	31 111 239	31 111 239	28 478 055	26 008 177	84
Quinzième tranche/juin 2004	9	10 814 431	10 814 431	4 382 116	3 557 532	33
Seizième tranche/novembre 2004	10	41 662 250	40 237 250	35 602 963	34 004 507	82
Dix-septième tranche/juillet 2005	8	5 871 000	3 410 500	1 457 577	1 184 273	20
Dix-huitième tranche/novembre 2005	5	39 776 032	39 776 032	34 808 763	33 113 763	83
Dix-neuvième tranche/juillet 2006	1	498 750	498 750	498 750	118 750	24
Vingtième tranche/octobre 2006	2	167 931 500	167 931 500	132 249 187	17 011 374	10
Vingt et unième tranche/avril 2007	3	1 377 500	427 500			–
Périodes intersessions/1999-2007	122	254 325 780	252 423 852	200 046 964	170 302 273	67
Total	423	983 278 393	975 258 466	852 360 756	684 066 521	70
Dépenses d'appui administratif		51 751 494	51 329 393	44 861 092	36 003 501	
Total général	423	1 035 029 888	1 026 587 859	897 221 849	720 070 022	